



CULTIVONS LES RÉUSSITES

— Formation par alternance —

MFR LE VILLAGE

SAINT-ANDRE-LE-GAZ

St André le Gaz, le 28 juin 2021

Nos Réf : 437

RENTREE DES ELEVES

3^{ème} Enseignement agricole – Orientation A

Madame, Monsieur,

La rentrée est fixée au **mardi 31 août 2021 à 11h00**. Nous vous accueillerons avec votre enfant pour une réunion de parents.

Quelques informations :

1/ Nous vous remettons ci-joint deux plannings des sessions prévues à la Maison Familiale et en entreprise. L'un vous est destiné, l'autre est à remettre au maître de stage, dès réception de ce courrier.

2/ La convention de stage vous sera envoyée **à réception de la fiche de renseignements maître de stage** (à télécharger sur le site, rubrique formation). Nous vous rappelons que votre enfant ne doit pas se rendre en entreprise avant la rentrée scolaire. Les dates des stages sont à convenir avec le maître de stage en fonction du planning remis. **AUCUN STAGE NE PEUT COMMENCER SANS RETOUR A LA MFR DE LA CONVENTION SIGNÉE.**

3/ En cas d'oubli **exceptionnel** de draps, il vous sera facturé par semaine un kit complet de draps à 5 €.

4/ Les horaires à la MFR :

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
09H00 - 18H30	08H00 - 18H30	08H00 - 18H30	08H00 - 18H30	08H00 - 16H00

Ces horaires comprennent l'étude **obligatoire** de 17H30 à 18H30. Une dérogation peut être demandée, par les parents, pour une sortie à 17H15. Le formulaire sera remis sur demande, **uniquement le jour de la rentrée.**

5/ La carte Pass'région vous permet de bénéficier de nombreuses réductions sur la culture, abonnement au sport, aide au financement au BAFA ou au permis de conduire ... **Elle est gratuite.**

L'élève devra avoir sa carte le jour de la rentrée. Pour cela, vous devez commander cette carte sur le site suivant : <https://jeunes.auvergnerhonealpes.fr/106-pass-region.htm> (filière 12).

Maison Familiale Rurale LE VILLAGE

Centre de Formation d'Apprentis

Etablissement privé sous contrat du Ministère de l'Agriculture

6/ Rappel financier :

	Pensionnaire	Demi-pensionnaire
Total scolarité-pension-voyage	2 487,00 €	1 715,00 €
Mensualité à partir d'octobre Quel que soit le moyen de paiement (chèque, espèces ou prélèvement)	243,00 €	157,22 €

Le jour de la rentrée, nous vous demandons un deuxième acompte sur la scolarité de 150 € par chèque à l'ordre de la MFR Le Village ou par espèces.

Nous vous informons que vous avez la possibilité de payer la totalité de l'année scolaire le jour de la rentrée. Dans ce cas une remise de 3 % vous est accordée, hors acomptes et prévisionnel voyage - sorties. Dans ce cas précis, vous devrez apporter la somme de :

Pensionnaire	Demi-pensionnaire
2 279,79 €	1 530,35 €

7/ La demande d'aménagement aux épreuves des examens a été réalisée dès le mois de mai de l'année de 4^e. Dans le cas contraire, nous vous remercions de vous rapprocher du secrétariat.

8/ En résumé, votre enfant doit se présenter à la MFR le jour de la rentrée avec :

- l'ensemble des fournitures
- le chèque d'acompte de rentrée de 150 € ou le chèque de la totalité, montant noter ci-dessus
- la copie du bulletin de notes du 3^e trimestre de l'année 2020-2021
- la convention de stage signée
- la carte Pass'Région

9/ Le certificat de scolarité sera remis à votre enfant la semaine de la rentrée.

10/ Nous vous demandons de bien vouloir nous signaler par écrit toutes modifications (déménagement, séparation, numéro de téléphone, changement de régime, etc. ...).

11/ La Maison Familiale sera fermée du jeudi 22 juillet 2021 au vendredi 20 août 2021 inclus.

Ces informations seront sur le site de la MFR Le Village, rubrique activités/agenda.

Nous vous souhaitons un bon été et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Xavier WALLE
Directeur





CULTIVONS LES RÉUSSITES

Formation par alternance

MFR LE VILLAGE

SAINT-ANDRE-LE-GAZ

St André le Gaz, le 28 juin 2021

Nos Réf : 437

RENTREE DES ELEVES

3^{ème} Enseignement agricole – Orientation A

Madame, Monsieur,

La rentrée est fixée au **mardi 31 août 2021 à 11h00**. Nous vous accueillerons avec votre enfant pour une réunion de parents.

Quelques informations :

1/ Nous vous remettons ci-joint deux plannings des sessions prévues à la Maison Familiale et en entreprise. L'un vous est destiné, l'autre est à remettre au maître de stage, dès réception de ce courrier.

2/ La convention de stage vous sera envoyée à réception de la fiche de renseignements maître de stage (à télécharger sur le site, rubrique formation). Nous vous rappelons que votre enfant ne doit pas se rendre en entreprise avant la rentrée scolaire. Les dates des stages sont à convenir avec le maître de stage en fonction du planning remis. **AUCUN STAGE NE PEUT COMMENCER SANS RETOUR A LA MFR DE LA CONVENTION SIGNEE.**

3/ En cas d'oubli **exceptionnel** de draps, il vous sera facturé par semaine un kit complet de draps à 5 €.

4/ Les horaires à la MFR :

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
09H00 - 18H30	08H00 - 18H30	08H00 - 18H30	08H00 - 18H30	08H00 - 16H00

Ces horaires comprennent l'étude **obligatoire** de 17H30 à 18H30. Une dérogation peut être demandée, par les parents, pour une sortie à 17H15. Le formulaire sera remis sur demande, **uniquement le jour de la rentrée.**

5/ La carte Pass'région vous permet de bénéficier de nombreuses réductions sur la culture, abonnement au sport, aide au financement au Bafa ou au permis de conduire ...

La carte en votre possession est à conserver et elle sera validée par nos soins. **L'élève devra avoir sa carte le jour de la rentrée.**

Maison Familiale Rurale LE VILLAGE

Centre de Formation d'Apprentis

Etablissement privé sous contrat du Ministère de l'Agriculture

4 rue Michelet 38490 SAINT-ANDRE-LE-GAZ • 04 74 88 73 02 • Email : mfr.le-village.st-andre@mfr.asso.fr

Site : www.mfr-village-saintandre.org • SIRET : 42156674600010 • Code APE : 9499Z

6/ Rappel financier :

	Pensionnaire	Demi-pensionnaire
Total scolarité-pension-voyage	2 447,00 €	1 675,00 €
Mensualité à partir d'octobre Quel que soit le moyen de paiement (chèque, espèces ou prélèvement)	238.56 €	152.78 €

Le jour de la rentrée, nous vous demandons un deuxième acompte sur la scolarité de 150 € par chèque à l'ordre de la MFR Le Village ou par espèces.

Nous vous informons que vous avez la possibilité de payer la totalité de l'année scolaire le jour de la rentrée. Dans ce cas une remise de 3 % vous est accordée, hors acomptes et prévisionnel voyage - sorties. Dans ce cas précis, vous devrez apporter la somme de :

Pensionnaire	Demi-pensionnaire
2 240,99 €	1 491,55 €

7/ La demande d'aménagement aux épreuves des examens a été réalisée dès le mois de mai de l'année de 4^e. Dans le cas contraire, nous vous remercions de vous rapprocher du secrétariat.

8/ En résumé, votre enfant doit se présenter à la MFR le jour de la rentrée avec :

- l'ensemble des fournitures
- le chèque d'acompte de rentrée de 150 € ou le chèque de la totalité, montant noter ci-dessus
- la convention de stage signée
- la carte Pass'Région

9/ Le certificat de scolarité sera remis à votre enfant la semaine de la rentrée.

10/ Nous vous demandons de bien vouloir nous signaler par écrit toutes modifications (déménagement, séparation, numéro de téléphone, changement de régime, etc. ...).

11/ La Maison Familiale sera fermée du jeudi 22 juillet 2021 au vendredi 20 août 2021 inclus.

Ces informations seront sur le site de la MFR Le Village, rubrique activités/agenda.

Nous vous souhaitons un bon été et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Xavier WALLE
Directeur





CULTIVONS LES RÉUSSITES

LE VILLAGE - SAINT ANDRE LE GAZ

3^e Enseignement Agricole
Année 2021/2022

LISTE DE FOURNITURES

- ♦ 1 porte-vue, 10 pages
- ♦ 1 cahier 21 x 29.7, petits carreaux, 100 pages
- ♦ 1 protège cahier 21 x 29.7, transparent
- ♦ 6 grands cahiers 24 x 32, grands carreaux, 96 pages
- ♦ 1 grand cahier 24 x 32, petits carreaux, 96 pages
- ♦ 1 classeur 4 anneaux, format A4
- ♦ 1 porte-mine 0,7 mm ou 1 crayon de papier
- ♦ 1 compas (maped)
- ♦ 1 équerre 45°
- ♦ 1 règle 30 cm
- ♦ 1 rapporteur
- } Flexibles de préférence
- ♦ 1 gomme blanche de dessin
- ♦ Stylos rouge, vert, bleu, noir
- ♦ 1 correcteur
- ♦ 1 boîte de crayons de couleur + feutres
- ♦ 1 pochette de surligneurs, mines larges
- ♦ 1 bâton de colle
- ♦ Pochettes transparentes perforées
- ♦ 1 paquet de 12 intercalaires pour classeur A4
- ♦ 2 paquets de 100 feuilles doubles, grand format, grands carreaux, perforées
- ♦ 2 paquets de 100 feuilles simples, grand format, grands carreaux, perforées
- ♦ 1 calculatrice type CASIO FX Collège
- ♦ 1 paire de ciseaux
- ♦ 1 rouleau de scotch
- ♦ 1 clé USB mini 2 GO

⇒ Il n'est pas demandé de matériel professionnel

L'ensemble des fournitures doit être apporté le jour de la rentrée. Un réapprovisionnement devra être fait si nécessaire en cours d'année.

TROUSSEAU

Pour l'internat - obligatoire	Pour le sport
<ul style="list-style-type: none">♦ 1 pyjama (obligatoire)♦ 1 drap housse pour lit 1 personne♦ 1 housse de couette de dimension 140 x 200♦ 1 taie d'oreiller dimension 65 x 65♦ Vêtements de rechange♦ Nécessaire de toilette (serviette, savon ...)♦ 1 paire de pantoufles♦ 1 sac pour le linge sale⚠ Déo spray interdit	<ul style="list-style-type: none">♦ 1 short♦ 1 survêtement♦ 1 paire de baskets à lacets pour l'extérieur♦ 1 paire de baskets pour le gymnase♦ Affaires de rechange♦ 1 gourde

Année scolaire 2021 - 2022

M.F.R.

Stage en entreprise

Vacances/Jour férié

Aout 2021	Septembre 2021	Octobre 2021	Novembre 2021	Decembre 2021	Janvier 2022	Fevrier 2022	Mars 2022	Avril 2022	Mai 2022	Juin 2022	Juillet 2022
01 D	01 Me	01 V	01 L	01 Me	01 S	01 M	01 M	01 V	01 D	01 Me	01 V
02 L	02 J	02 S	02 M	02 J	02 D	02 Me	02 Me	02 S	02 L	02 J	02 S
03 M	03 V	03 D	03 Me	03 V	03 L	03 J	03 J	03 D	03 M	03 V	03 D
04 Me	04 S	04 L	04 J	04 S	04 M	04 V	04 V	04 L	04 Me	04 S	04 L
05 J	05 D	05 M	05 V	05 D	05 Me	05 S	05 S	05 M	05 J	05 D	05 M
06 V	06 L	06 Me	06 S	06 L	06 J	06 D	06 D	06 Me	06 V	06 L	06 Me
07 S	07 M	07 J	07 D	07 M	07 V	07 L	07 L	07 J	07 S	07 M	07 J
08 D	08 Me	08 V	08 L	08 Me	08 S	08 M	08 M	08 V	08 D	08 Me	08 V
09 L	09 J	09 S	09 M	09 J	09 D	09 Me	09 Me	09 S	09 L	09 J	09 S
10 M	10 V	10 D	10 Me	10 V	10 L	10 J	10 J	10 D	10 M	10 V	10 D
11 Me	11 S	11 L	11 J	11 S	11 M	11 V	11 V	11 L	11 Me	11 S	11 L
12 J	12 D	12 M	12 V	12 D	12 Me	12 S	12 S	12 M	12 J	12 D	12 M
13 V	13 L	13 Me	13 S	13 L	13 J	13 D	13 D	13 Me	13 V	13 L	13 Me
14 S	14 M	14 J	14 D	14 M	14 V	14 L	14 L	14 J	14 S	14 M	14 J
15 D	15 Me	15 V	15 L	15 Me	15 S	15 M	15 M	15 V	15 D	15 Me	15 V
16 L	16 J	16 S	16 M	16 J	16 D	16 Me	16 Me	16 S	16 L	16 J	16 S
17 M	17 V	17 D	17 Me	17 V	17 L	17 J	17 J	17 D	17 M	17 V	17 D
18 Me	18 S	18 L	18 J	18 S	18 M	18 V	18 V	18 L	18 Me	18 S	18 L
19 J	19 D	19 M	19 V	19 D	19 Me	19 S	19 S	19 M	19 J	19 D	19 M
20 V	20 L	20 Me	20 S	20 L	20 J	20 D	20 D	20 Me	20 V	20 L	20 Me
21 S	21 M	21 J	21 D	21 M	21 V	21 L	21 L	21 J	21 S	21 M	21 J
22 D	22 Me	22 V	22 L	22 Me	22 S	22 M	22 M	22 V	22 D	22 Me	22 V
23 L	23 J	23 S	23 M	23 J	23 D	23 Me	23 Me	23 S	23 L	23 J	23 S
24 M	24 V	24 D	24 Me	24 V	24 L	24 J	24 J	24 D	24 M	24 V	24 D
25 Me	25 S	25 L	25 J	25 S	25 M	25 V	25 V	25 L	25 Me	25 S	25 L
26 J	26 D	26 M	26 V	26 D	26 Me	26 S	26 S	26 M	26 J	26 D	26 M
27 V	27 L	27 Me	27 S	27 L	27 J	27 D	27 D	27 Me	27 V	27 L	27 Me
28 S	28 M	28 J	28 D	28 M	28 V	28 L	28 L	28 J	28 S	28 M	28 J
29 D	29 Me	29 V	29 L	29 Me	29 S	29 M	29 M	29 V	29 D	29 Me	29 V
30 L	30 J	30 S	30 M	30 J	30 D	30 Me	30 Me	30 S	30 L	30 J	30 S
31 M		31 D		31 V	31 L		31 J		31 M		31 D

